

Résolution pour la mise en place d'une Commission de transfert

Les Elus du CE DO Sud, réunis en séance du 25 juillet 2019, souhaitent la mise en place d'une commission de transfert pour le patrimoine du CE DO Sud vers le patrimoine du futur CSE DO Grand Sud-Ouest.

Cette commission sera composée des membres du Bureau du CE DO Sud.

Si la composition du Bureau du CE DO Sud devait évoluer, il en sera à l'identique pour cette commission de transfert.

Les missions de cette commission de transfert seront d'assurer la gestion pendant la période transitoire. Ces missions pourront être précisées ultérieurement après prises de conseils juridiques.

Vote : 6 pour (FO et CGT), 3 contre (CFDT et SUD), 2 abstention (CFE-CGC).